



Separation : Obligation légale/morale des nouveaux conjoints

Par **Gabgabgab**, le **14/10/2015** à **15:07**

Bonjour,

Contexte :
la mère de mon fils m'a quittée il y a deux ans déjà
Nous n'avons aucun bien en commun.
Nous avons des dettes communes que j'ai commencé seul à régler, la mère de mon fils se déclarant insolvable sans en avoir fait la démarche.
Elle vit avec un autre homme et à eu un enfant. Ils touchent le RSA.
Mon fils est parti vivre chez elle depuis la rentrée 2015. Jusque là il vivait chez moi à temps complet depuis plus d'un an, et avec ma nouvelle compagne.

Ma problématique :
la mère de mon fils, légalement encore mon épouse le divorce n'étant pas éternellement prononcé, souhaite rencontrer de nouveau ma compagne après une première rencontre tendue qui a eu des conséquences désagréables : je ne devais plus voir ma compagne et mon fils en même temps car ma compagne avait été jugée nuisible.

Suis-je obligé d'accepter ?
Ma compagne ne souhaite pas rencontrer la mère de mon fils.
Je ne souhaite pas l'obliger.
"L'entente" semble pour l'instant impossible.
Mon fils ne manifeste aucun besoin ou manque réel à ce sujet.

Si je refuse, je redoute qu'alors la mère de mon fils s'oppose à la venue de mon fils chez moi.

Merci de votre aide